

A partir du 12 décembre dans toute la Suisse :



Fermeture

A 19h :



Restaurants
et bars

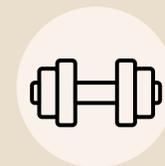
A 19h, le dimanche
et les jours fériés :



Musées et
bibliothèques



Magasins
et marchés



Établissements de
loisirs et de sport

Exceptions possibles pour les cantons avec une bonne situation épidémiologique



Interdiction des manifestations

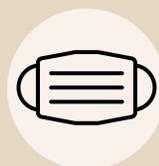
Exceptions: offices religieux,
funérailles, manifestations poli-
tiques, assemblées législatives



Culture et sport: max. 5 personnes

Activités sportives et culturelles:
max. 5 personnes. Exceptions: enfants et
jeunes jusqu'à 16 ans, sportifs et acteurs
culturels professionnels.

Mesures toujours en vigueur :



Port du masque:
extension de l'obligation



Rassemblements:
max. 15 personnes



Rencontres privées:
max. 10 personnes



Règles pour
les restaurants



Discothèques et
boîtes de nuit fermées



Rencontres privées:
max. deux ménages
(recommandation)



Enseignement à distance
dans les hautes écoles



Règles pour les
domaines skiables



Télétravail
(recommandation)



Restriction du nombre de
clients dans les magasins



Chants: seulement
en famille et à l'école

Certains cantons ont fixé des règles plus strictes



Réduire
les contacts



Respecter les
règles d'hygiène
des mains



Porter un
masque



Respecter
les distances

